



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

infirmiers en psychiatrie

Question écrite n° 70904

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les perspectives de réforme de la formation des infirmiers choisissant d'exercer en secteur psychiatrique. Pour contrer la démographie infirmière en baisse, et répondre aux besoins criants du secteur psychiatrique, les professionnels qui désirent y exercer doivent recevoir une formation adaptée et obtenir un statut valorisant. Aussi elle lui demande de bien vouloir préciser quelles sont les perspectives en ce domaine, au plan national comme au plan européen.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70904

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7318